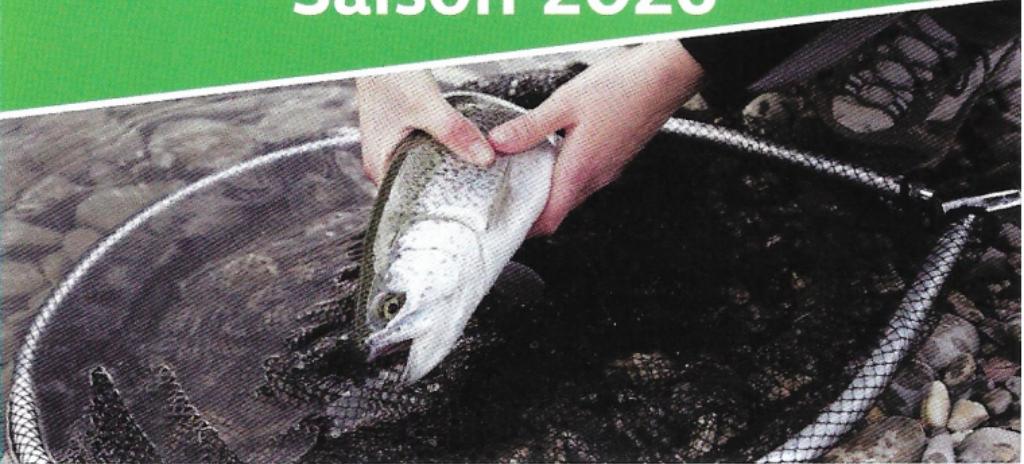


PÔLES TRUITES FD33

Saison 2026



25 Lâchers du 10 janvier au 9 mars

Conditions pour participer :

- Carte de pêche obligatoire
- Option Pôle Truite FD33 obligatoire - prix 20 €, à acquitter une seule fois par pêcheur et valable sur l'ensemble des pôles truites
- Cartes de pêche et options disponibles sur cartedepeche.fr ou chez vos revendeurs habituels.

Règles à respecter :

- Pêche autorisée à partir de 30 min avant le lever du soleil
- Nombre de captures maximum : 10/jour
- Taille minimale de capture : 23cm
- 1 ligne autorisée par pêcheur le samedi, 2 lignes le dimanche et le lundi.

Les plans d'eau sont réservés exclusivement le samedi, le dimanche et le lundi du lâcher aux détenteurs de l'option pôles truites FD33.

Nouveau : un pôle truite final sera organisé début mars pour la fermeture du réservoir de Tourenne à St Germain de la Rivière.

Pour + d'informations



05.56.92.59.48



www.peche33.com



@federationpeche33

